



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

EFE BPR 1

SESSION 2015

CAPLP CONCOURS EXTERNE

Section : BÂTIMENT
Option : PEINTURE – REVÊTEMENTS

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE D'UN DOSSIER TECHNIQUE

Durée : 4 heures

Calculatrice électronique de poche – y compris calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique – à fonctionnement autonome, non imprimante, autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

Dossier sujet

Constitution du sujet

Dossier documentation : pages 1 à 29

Dossier questionnement :

partie 1 : page 1

partie 2 : page 2

partie 3 : page 3

partie 4 : page 4

Dossier réponse :

DR 1 : page 1

DR 2 : page 2

DR 3 : page 3

DR 4 : page 4

DR 5 : page 5

DR 6 : page 6

DR 7 : page 7

DR 8 : page 8

DOSSIER DOCUMENTATION

Nature de l'épreuve	page 1
Plans	pages 2 à 4
Extrait du CCTP	pages 5 à 8
Règlement d'examen	pages 9 à 13
Extraits du référentiel du BEP	pages 14 à 27
Organisation pédagogique	pages 28 à 29

NATURE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve consiste à proposer une exploitation pédagogique visant à développer des compétences figurant dans le référentiel du Baccalauréat Professionnel Aménagement et Finition du Bâtiment.

À partir d'un dossier technique fourni au candidat comportant les éléments nécessaires à l'étude, l'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable :

- de proposer l'organisation pédagogique d'une séance, d'en définir la place et les objectifs dans une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques et les activités à mettre en œuvre ainsi que l'évaluation envisagée ;
- d'élaborer des documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).

MISE EN SITUATION



Le travail à réaliser se situe dans l'enceinte d'un établissement scolaire, plus précisément dans un bâtiment au cœur d'un parc et jardins. Il s'agit d'un dortoir pour collégiens se trouvant à l'étage.

Ce travail est confié aux élèves d'une classe de Première Baccalauréat Professionnel Aménagement et Finition du bâtiment. La formation est sous statut scolaire, en lycée professionnel. Ce projet pédagogique, validé par le chef d'établissement, conduira à déplacer la formation sur le chantier durant 11 semaines avec un horaire hebdomadaire de 13 heures. Il permettra de mettre en œuvre les situations d'évaluation pour l'obtention du diplôme intermédiaire (BEP Aménagement Finition). Les élèves devront être capables :

- d'appliquer manuellement une peinture satinée en phase aqueuse sur les murs, menuiseries et tuyaux,
- d'appliquer mécaniquement une peinture satinée en phase aqueuse sur les radiateurs,
- de poser un revêtement de sol souple, en dalles, dans plusieurs boxes.

TRAVAIL DEMANDÉ AUX CANDIDATS :

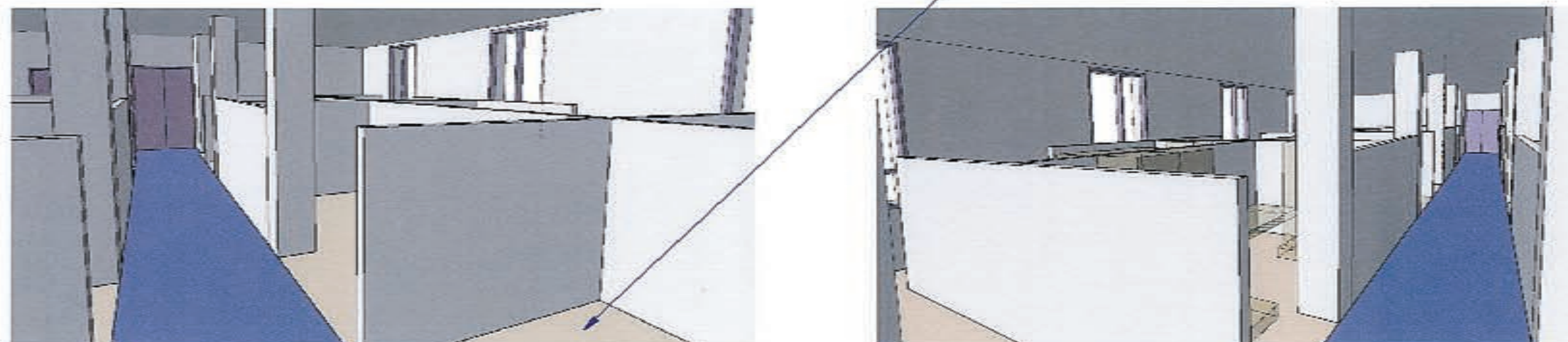
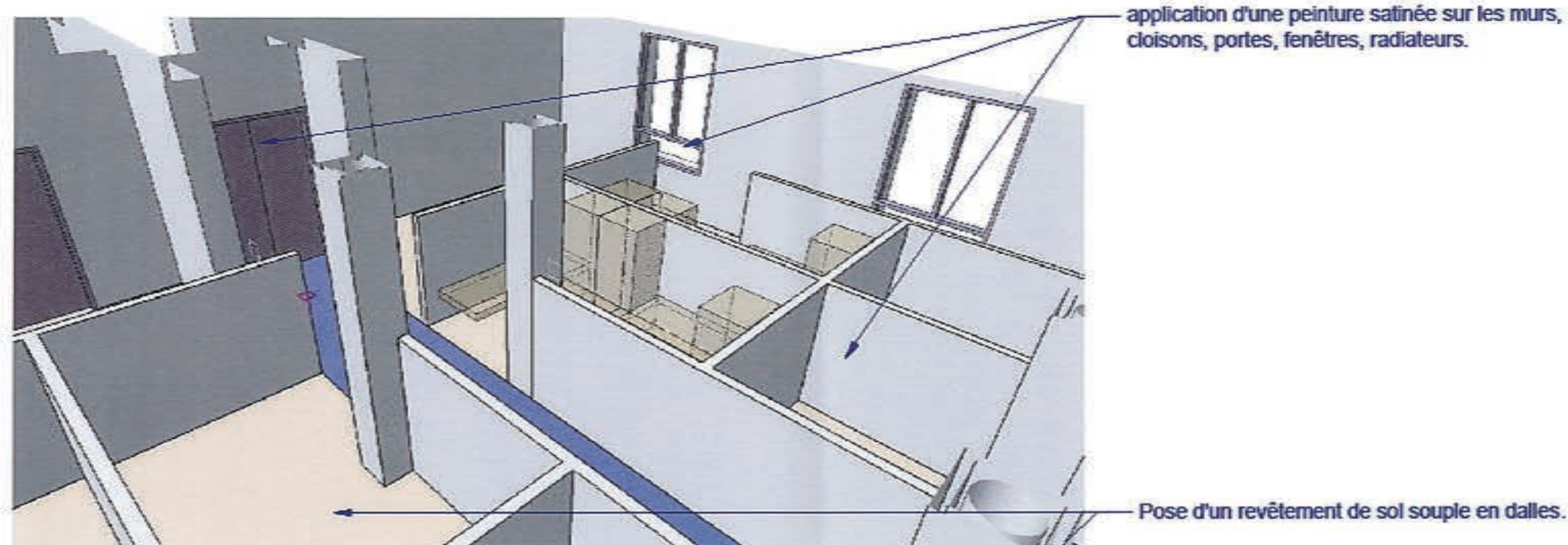
Partie 1 : analyser, argumenter et proposer une progression pédagogique

Partie 2 : proposer une séquence pédagogique

Partie 3 : concevoir une séance pédagogique

Partie 4 : construire l'évaluation des élèves

PERSPECTIVES



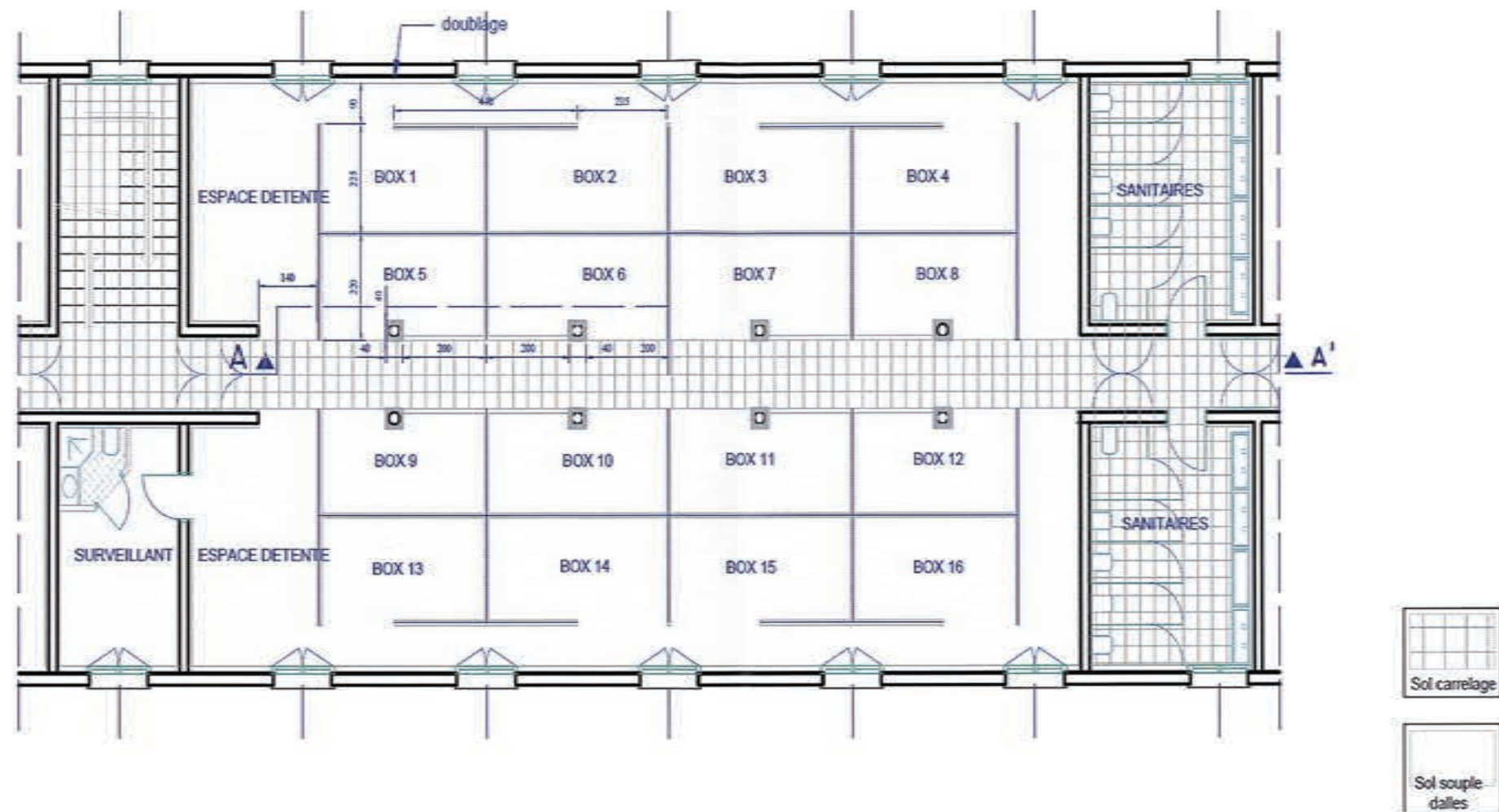
plans d'aménagement
DORTOIR ETAGE COURANT

Echelle :	Indice :
Phase :	Date :
DCE	20/09/2014

PERSPECTIVES

LINEA CONCEPT Design d'espaces intérieurs.
2 Av. Lucien VIDIE - 66600 RIVESALTES contact @ lineaconcept.fr
SAS JYC-DESIGN - LINEA CONCEPT SIRET 789 770 757 APE 7410Z

IMPLANTATION



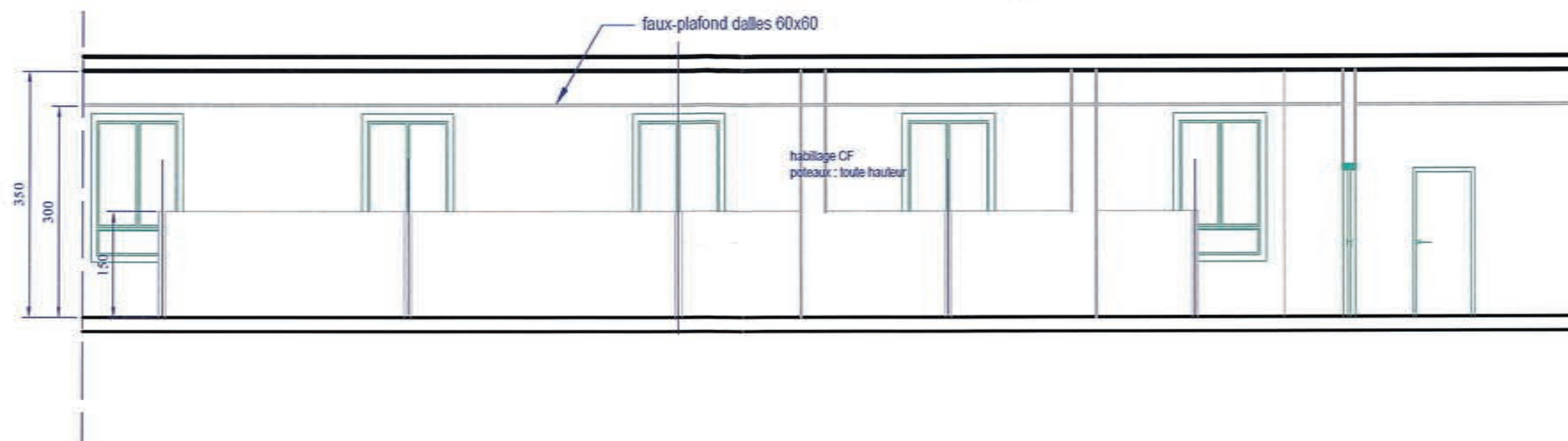
plans d'aménagement
DORTOIR ETAGE COURANT

Echelle : 1/100
Phase : DCE
Indice : B
Date : 20/09/2014

IMPLANTATION

LINEA CONCEPT Design d'espaces intérieurs.
2 Av. Lucien VIDIE - 66600 RIVESALTES contact : @lineaconcept.fr
SAS JYC-DESIGN SIRET 789 770 757 APE 7410Z

COUPE A-A'



plans d'aménagement
DORTOIR ETAGE COURANT

Echelle :	Indice :
	B
Phase :	Date :
DCE	20/09/2014

COUPE A-A'

LINEA CONCEPT Design d'espaces intérieurs.
2 Av. Lucien VIDIE - 66600 RIVESALTES contact @ lineaconcept.fr
SAS JYC-DESIGN - LINEA CONCEPT SIRET 789 770 757 APE 7410Z

LOT n° 06 - CLOISONS - DOUBLAGES

LOT n° 09 – PEINTURE

LOT n° 10 – REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES

Prescriptions communes à tous les lots

Sécurité incendie

Classement du bâtiment suivant réglementation de sécurité contre l'incendie :

Classe du bâtiment : ERP (établissement recevant du public)

Type : R (établissements d'enseignement, colonies de vacances)

Catégorie : 5^{ème} (effectif inférieur à 100 personnes)

Conception et desserte du bâtiment conformément aux articles CO1 à CO5, le bâtiment possède une façade accessible par une voie engins de 8,00 m de largeur minimum.

Résistance au feu des structures

Conformément aux articles CO11 à CO15, les critères de résistance au feu doivent être respectés.

LOT n° 06 - CLOISONS - DOUBLAGES

6.1. Doublage isolant : panneaux composites : plâtre + polystyrène expansé

Réalisation de doublage isolant thermique en panneau composite plâtre + polystyrène expansé KNAUF ou équivalent.

Caractéristiques :

- panneau de polystyrène expansé, revêtu sur l'une de ses faces d'une plaque de plâtre,
- mise en œuvre : par collage,
- épaisseur du complexe isolant : 13 + 100 mm,
- résistance thermique utile : $R = 6,15 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$,
- réaction au feu : B- s1, d0 selon rapport de classement européen RA 12 0420,
- produit : KNAUF Polyplac A 4,70 13 + 100 haute dureté ou équivalent.

Localisation : sur mur maçonné.

6.2. Cloisons : plaques de plâtre sur ossature métallique + isolant, EP 140 mm.

Fourniture et pose de cloisons à hautes performances acoustiques en plaques de plâtre sur ossature métallique.

Caractéristiques :

- ossature métallique : montants jumelés pour cloisons de grande hauteur,
- 2 x 2 plaques de plâtre standard épaisseur : 13 mm,
- laine minérale : épaisseur 60 mm placé en ondes dans le vide des cloisons,
- accessoires d'assemblage : semelles, rails, clavettes, vis, pointes, etc,
- renforts ou éléments spéciaux : incorporés dans les panneaux lors du montage au droit des appareils sanitaires, barres d'appui, robinetterie, réglettes de douches, etc,
- traitement des joints entre plaques : par bande à joints,
- finition des cueillies : au moyen d'une bande à joints,
- isolation acoustique : 46 dB,
- résistance au feu : EI 60.

Produit : type KNAUF métal acoustique KMA 22 (140/70-40) ou équivalent.

KNAUF diamant phonik 13 ou équivalent

Localisation : en périphérie des dortoirs et entre chaque box

LOT n° 09 – PEINTURE (qualité de finition : B)

9.1. Peinture intérieure sur les supports en bois pré-peint :

rebouchage, ponçage, époussetage, application d'une peinture laque satinée en phase aqueuse en couche intermédiaire, application d'une peinture laque satinée en phase aqueuse en couche de finition.

Localisation : portes et fenêtres pré-peintes

9.2. Peinture intérieure sur les supports en bois brut :

rebouchage, ponçage, époussetage, application d'une peinture laque satinée en phase aqueuse en couche intermédiaire, application d'une peinture laque satinée en phase aqueuse en couche de finition.

Localisation : champlats, plinthes et toutes pièces de bois brut apparentes.

9.3. Peinture intérieure sur les supports métalliques (cuivre et fonte):

préparation, sous couche d'accrochage, ponçage, époussetage, application d'une peinture satinée en phase aqueuse en couche intermédiaire, application d'une peinture satinée en phase aqueuse en couche de finition.

Localisation : tuyaux apparents et radiateurs.

9.4. Peinture intérieure sur les supports en PVC :

préparation, ponçage, époussetage, sous couche d'accrochage, application d'une peinture satinée en phase aqueuse en couche intermédiaire, application d'une peinture satinée en phase aqueuse en couche de finition.

Localisation : canalisations apparentes.

9.5. Peinture intérieure sur les supports en plaque de plâtre :

époussetage, une couche d'impression, révision des joints sur plaques de plâtre à épiderme cartonnée, rebouchage, enduit non repassé, ponçage, époussetage, application d'une peinture satinée en phase aqueuse en couche intermédiaire, application d'une peinture satinée en phase aqueuse en couche de finition.

Localisation : ensemble des murs et cloisons.

LOT n° 10 – REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES

10.1. Préparation des sols :

les supports en béton doivent être conformes aux textes en vigueur DTU et CPT, édités par le CSTB. Les supports devront être sains, solides, secs, propres, exempts de graisse, de traces de plâtre ou tout autre produit pouvant altérer l'accrochage. Élimination par grattage, puis par balayage ou aspiration, des traces de plâtre, de laitance, de peinture ou de colle. Les sols souillés de graisse ou de peinture seront décapés.

10.2. Primaire d'accrochage et ragréage :

afin d'améliorer les caractéristiques des enduits et leur adhérence sur tous les supports, il sera appliqué un primaire à dispersion aqueuse de résines synthétiques et renforcé par addition d'une émulsion du même type.

Après les travaux de préparation des supports, application d'un enduit de ragréage auto-lissant P3. Cet enduit devra bénéficier d'un avis technique du CSTB, et être approprié aux différents supports des locaux concernés.

Les tolérances de planitude sur supports sont les suivantes :

- supérieure à 3 mm sous la règle de 2 m présentée en tous sens,
- supérieure à 1 mm sous la règle de 0,20 m.

Ils ne devront pas présenter de déformation.

Localisation : sols des boxes du dortoir.

10.3. Revêtement de sols :

le revêtement est en PVC isophonique multicouche, armaturé, non chargé, à couche d'usure transparente groupe T d'abrasion, sur sous-couche mousse.

Caractéristiques techniques :

- marque : GERFLOR ou équivalent,
- gamme : TARADAL Confort 43 ou équivalent,
- classement UPEC : U4 P3 E2/3 C2 certifié NF UPEC A+,
- réaction au feu selon NF EN 13 501-1 : M3 cfl s1,
- coloris : au choix du maître d'œuvre dans la gamme complète du fabricant,
- dimensions : 50 x 50 cm.

Lors de la pose du revêtement, la disposition et les alignements seront déterminés de manière à permettre une exécution avec un minimum de coupes. Toutes les entailles et découpes au droit des tuyauteries, robinets et autres, devront être très soigneusement ajustées. Tout revêtement comportant une découpe mal ajustée ou fendue ou détériorée lors du découpage, sera immédiatement remplacé. Dans tous les cas, l'exécution du revêtement comporte toutes coupes, chutes et façons diverses conduisant à une complète et parfaite finition des ouvrages.

L'implantation permettra en particulier, d'équilibrer les dalles et de reporter dans les angles les coupes nécessaires. Les jonctions entre revêtements de nature différente se feront à mi-feuillure des portes en jonction avec les sols des pièces adjacentes. Les lisières seront coupées à joint vif. Les bords seront marouflés afin qu'ils soient aussi peu visibles que possible.

Les seuils seront découpés dans les dalles. Il ne sera pas accepté de bandes rapportées. Compris tous travaux accessoires nécessaires. Les différences de teinte dans une même pièce ne seront pas admises, de même que les assemblages mal répartis.

10.3. Barre de seuil :

fourniture et pose de barres de seuils rigides et extra plate en inox de 30 mm de largeur, pose et fixation par vis tamponnées.

Extraits du référentiel BEP Aménagement-Finition

Règlement d'examen

Spécialité AMENAGEMENT FINITION du BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES						
INTITULÉ DES ÉPREUVES	Unité	Coef	Scolaires établissements publics ou privés sous contrat, Apprentis CFA ou sections d'apprentissage habilités,	Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires établissements privés hors contrat, Apprentis CFA ou section d'apprentissage non habilités, Formation professionnelle continue (établissements privés), enseignement à distance, candidats individuels	Durée de l'épreuve ponctuelle
EP1 – Préparation de travaux	UP1	4	C.C.F.*	C.C.F	Ponctuel écrit	3h
EP2 – Mise en oeuvre	UP2	9 (1)	C.C.F	C.C.F	Ponctuel pratique	14 à 16 h (plus 1 h pour PSE)
EG1 – Français - Histoire – Géographie – éducation civique	UG1	6	Ponctuel écrit	C.C.F	Ponctuel écrit	3 h
EG2 - Mathématiques – Sciences	UG2	4	C.C.F	C.C.F	Ponctuel écrit	2 h
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	2	C.C.F	C.C.F	Ponctuel	

* Contrôle en cours de formation.

(1) dont 1 pour PSE

Tableau récapitulatif des évaluations en CCF

<i>BEP</i> <i>Aménagement Finition</i>	Épreuve EP1	Épreuve EP2 (1)	
	Préparation de travaux	Mise en œuvre	
Repère des unités	UP1	UP2	
Compétences terminales	C1.1 ; C1.2 ; C2.1 à C2,3 ; C4.1	C3.1 à C3.11	
Nombre de situations d'examen	2 séquences de situation	1	1 (séquences)
Mode d'évaluation	CCF	CCF	CCF
Durée	-	-	-
Lieu	Centre de formation	Centre de formation	Entreprise
Période d'organisation : 2 ^{nde} année de formation	Octobre/novembre Avril/mai	Avril / juin (avant le 15)	P.F.M.P. (avant 15 juin)
Coefficient	4	4	8 4
Évaluateurs (proposition d'une note) : Formateurs du domaine professionnel Professionnel associé Formateurs de l'entreprise d'accueil			Jusqu'en ½ juin
Nombre de notes proposé au jury	1 (sur 20)	1 (sur 160)	
P.V. du déroulement de l'épreuve (correcteurs)	Oui	Oui	Non - Observation par fiches
Préparation des documents d'évaluation	Formateurs	Formateurs	Fiches académiques

(1) – L'épreuve EP2 comprend également l'évaluation de la PSE (coefficient 1) dont la note vient s'ajouter à l'évaluation de la mise en œuvre (coefficient 8 + 1).

FINALITÉS ET OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE EP2

Elle a pour but d'évaluer, en situation réelle ou simulée, les compétences du candidat liées à l'organisation matérielle des travaux, à l'implantation et la réalisation de tout ou partie d'ouvrage.

Les ouvrages réalisés relèvent de travaux d'une finition et/ou d'une technique « courante », des secteurs de la peinture, des revêtements collés muraux et de sols (plastiques, textiles, céramiques) et de l'aménagement.

La durée de la formation en milieu professionnel est de 6 semaines incluses réglementairement dans les 22 semaines de PFMP prévues pour le baccalauréat professionnel.

CONTENU DE L'ÉPREUVE

À partir d'un dossier technique support fourni, le candidat met en œuvre ses connaissances pour :

- reconnaître les lieux et les supports de son intervention,
- approvisionner le chantier et organiser la zone d'intervention,
- réaliser et contrôler tout ou partie d'un ouvrage, de l'implantation à la finition.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C3.1. Reconnaître le chantier.
- C3.2. Approvisionner le chantier.
- C3.3. Contrôler la conformité des supports et des ouvrages.
- C3.4. Organiser la zone d'intervention.
- C3.5. Préparer les supports.
- C3.6. Réaliser une implantation.
- C3.7. Appliquer des produits, des enduits.
- C3.8. Poser des revêtements muraux et de sols.
- C3.9. Construire des cloisons sèches.
- C3.10. Réaliser des plafonds suspendus.
- C3.11. Poser des éléments décoratifs et de finition.

ÉVALUATION

Elle prend en compte :

- la conformité de l'ouvrage réalisé avec sa définition,
- l'emploi de techniques adaptées,
- le respect des consignes et prescriptions,
- la bonne utilisation des moyens,
- la bonne organisation du poste de travail,
- la mise en œuvre des mesures de prévention des risques professionnels,
- le respect des normes, conventions et réglementations.

MODES DE L'ÉVALUATION

Quelque soit le mode d'évaluation, les critères d'évaluation sont ceux figurant à la colonne critère d'évaluation du référentiel de certification.

♦ Évaluation par épreuve ponctuelle

L'évaluation prend appui sur une épreuve pratique d'une durée de 14 à 16 heures.

♦ Contrôle en cours de formation

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées par l'établissement de formation au cours de la première professionnelle, dans le cadre des activités habituelles de formation.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs associés.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

Situation d'évaluation n° 1 : situation d'évaluation en centre de formation.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

Il est souhaitable que cette situation soit conçue pour permettre une complémentarité avec l'évaluation des compétences effectuée en entreprise.

L'élève pourra intervenir en continuité d'un ouvrage en cours ou existant (atelier, chantier).

Elle s'appuie sur une ou plusieurs des activités relevant des secteurs de la peinture (préparation et aménagement des surfaces, mise à la teinte, application d'une peinture sur une surface moulurée de qualité de finition B), du revêtement mural – C3.8.5. (pose d'un papier peint à raccords et/ou d'un revêtement mural de qualité de finition B), du sol mince souple – C3.8.7. et du carrelage – C3.8.6.

La construction de cloisons, la réalisation de plafonds suspendus et la pose d'éléments décoratifs et de finition peuvent faire l'objet d'une séquence si ces activités n'ont pas été évaluées en entreprise.

Situation d'évaluation n° 2 : situation d'évaluation en milieu professionnel.

Elle comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et sur des critères définis par le référentiel.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel. Ils proposent conjointement une note au jury.

Une complémentarité entre les deux situations d'évaluation sera recherchée.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante, passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.